

# LE CLUB DES PARTENAIRES



[www.levenement.org](http://www.levenement.org)





Créé en janvier 2008, le Club des Partenaires de LÉVENEMENT est un réseau de professionnels prestataires de l'événement. Il est né de la volonté d'intégrer les prestataires dans un travail de réflexion, de construction et de rassemblement de la filière événementielle.

Rejoindre le Club des Partenaires, c'est avoir la possibilité de faire partie d'un vivier de savoir-faire et de compétences événementielles pluridisciplinaires et de bénéficier d'un espace d'échanges et de coopération.

Sa vocation est double : valoriser l'image des métiers de l'événement et créer des synergies entre les acteurs de la communication événementielle.

Le Club des Partenaires intègre ainsi l'éco-système de LÉVENEMENT, l'association française des agences de communication événementielle, qui s'engage à promouvoir la filière et ses acteurs et de démontrer leur valeur ajoutée.

Ensemble, les membres du Club des Partenaires et de LÉVENEMENT bénéficient d'une formidable opportunité de faire entendre d'une seule voix la valeur de leurs métiers, la force de leur créativité et l'importance de leurs savoir-faire.

Ce document vous permet, en 4 points clés, de mieux connaître le Club des Partenaires de LÉVENEMENT et d'avoir une vue plus précise de tous les avantages qu'offre une adhésion.

**Bertrand Biard**  
Président de LÉVENEMENT

**Catherine Prieur**  
Administratrice de LÉVENEMENT  
en charge du Club des Partenaires  
de LÉVENEMENT

EDITO

@LEVENEMENTAsso facebook.com/ LEVENEMENTAsso/

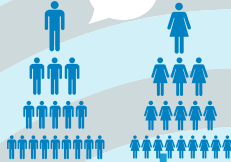


MÉTIERS

SAVOIR FAIRE



TRANSVERSALITÉ



SYNERGIES



RÉSEAU

02/10



ÉCHANGES




RENCONTRES




CRÉATIVITÉ

INNOVATION





# LÉVÈNEMENT C'EST QUOI ?





UNE ASSOCIATION LOI 1901 À BUT NON LUCRATIF  
REPRÉSENTATIVE DES AGENCES DE COMMUNICATION  
QUI CRÉENT L'ÉVÈNEMENT. ELLE FÉDÈRE 70 AGENCES DE  
COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE, PÈSE ENVIRON 80%  
DU MARCHÉ ET RÉUNIT 2 500 COLLABORATEURS PERMANENTS.

04/10

L'ÉVÈNEMENT, PLUS QU'UNE ASSOCIATION UNIQUE QUI  
PARLE D'UNE SEULE ET MÊME VOIX : LA RÉPONSE AUX ENJEUX  
DE LA PROFESSION.

LE CLUB DES  
PARTENAIRES

LÉVÈNEMENT  
Fédération des agents de voyages de France

# LE CLUB DES PARTENAIRES DE LÉVÈNEMENT C'EST QUOI ?





**LA FÉDÉRATION DES ACTEURS  
DE LA FILIÈRE**

**UN RÉSEAU AU SEIN DE  
L'ÉVÉNEMENT QUI PERMET  
DE CRÉER DES SYNERGIES  
AVEC LES AGENCES**

**UNE VITRINE DE SAVOIR-FAIRE  
ET DE COMPÉTENCES ÉVÉNEMENTIELLES  
PLURIDISCIPLINAIRES**

06/10

**5 FAMILLES : ARTISTIQUE, DIGITAL &  
TECHNIQUE, DESTINATIONS, LIEUX,  
SERVICES.**

**UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES  
ET DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES**

**UNE SOURCE D'INSPIRATION  
DANS L'INNOVATION**

LE CLUB DES  
PARTENAIRES

L'ÉVÈNEMENT  
Fédération des agences de communication événementielle

# LE CLUB DES PARTENAIRES POUR QUOI ?







**REJOINDRE UN RÉSEAU NATIONAL D'AGENCES  
LÉGITIME, RECONNU ET ENGAGÉ**

**BÉNÉFICIER DE L'IMAGE DE MARQUE  
DE L'ASSOCIATION**

**CONTRIBUER AUX RÉFLEXIONS /  
PROFITER DES TRAVAUX DE LÉVÈNEMENT**

**AVOIR UNE VISION GLOBALE DU MARCHÉ**

Décrypter l'évolution des tendances et les attentes des agences et des annonceurs

**ECHANGER AVEC LA PROFESSION À L'OCCASION  
D'ÉVÈNEMENTS ET DE RENCONTRES**

Ateliers thématiques avec l'intervention d'experts sur des sujets directement connectés à notre métier et à son environnement, afterworks, le rendez-vous annuel de la filière organisé avec Unimev et Créalians : SYT See You There.

**MUTUALISER SES ACTIONS AVEC SES PAIRS**

Partager les bonnes pratiques, obtenir les dernières recommandations métier

08/10

**RENFORCER SA VISIBILITÉ ET SA CRÉDIBILITÉ**

A travers différents outils de communication

Une présence sur un site portail de LÉVÈNEMENT avec un référencement dynamique

**BÉNÉFICIER D'INFORMATIONS  
TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES**

Grâce aux mailings d'information sur des sujets techniques rédigés avec l'appui d'Unimev

**CONSTRUIRE, AUX CÔTÉS DES AGENCES DE  
LÉVÈNEMENT, LE MÉTIER DE LA COMMUNICATION  
ÉVÈNEMENTIELLE DE DEMAIN**

LE CLUB DES  
PARTENAIRES



# LE CLUB DES PARTENAIRES DE LÉVÉNEMENT COMMENT ?





## POUR ADHÉRER, LA SOCIÉTÉ DOIT :

- 1 Justifier d'une activité de prestations événementielles
- 2 Être parrainée par deux agences membres de LÉVÈNEMENT ou une agence de LÉVÈNEMENT et un membre du Club des Partenaires de LÉVÈNEMENT
- 3 Présenter un bilan certifié conforme par un expert comptable  
*Le dossier d'adhésion est ensuite soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de LÉVÈNEMENT*

## MODALITÉS FINANCIÈRES

La cotisation annuelle est calculée au prorata du chiffre d'affaires de l'entreprise :

10/10

|   |                |
|---|----------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES < 2 MILLIONS €               | 1 200€ /AN HT  |
| CHIFFRE D'AFFAIRES INCLUS ENTRE 2 ET 4 MILLIONS | 2 000 € /AN HT |
| CHIFFRE D'AFFAIRES INCLUS ENTRE 4 ET 8 MILLIONS | 3 000 € /AN HT |
| CHIFFRE D'AFFAIRES > 8 MILLIONS €               | 4 000 € /AN HT |
| GROUPES HÔTELIERS                               | 5 000 € /AN HT |
| RÉCEPTIFS ET OFFICES DE TOURISME                | 1 500 € /AN HT |

**POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN 2 FOIS SANS FRAIS.**

### VOTRE INTERLOCUTRICE :

Laëtitia CHAMPAGNE

Chef de projets

[lchampagne@levenement.org](mailto:lchampagne@levenement.org)

01 70 36 32 10

[www.levenement.org](http://www.levenement.org)



# LE CLUB DES PARTENAIRES



[www.levenement.org](http://www.levenement.org)  
@ClubdesPartenaires